

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2013

## 1) Compte administratif 2012 : budget assainissement : RECTIFICATIF

Suite au vote du compte administratif assainissement, le conseil municipal est appelé à rectifier le report à nouveau dans la section investissement en recettes (001) comme suit :

- A l'investissement, report à nouveau **001 : 13.876 € en recettes**

## 2) Création et suppression d'un poste

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3 et 34 ;

**Vu** la demande d'avancement de grade de Madame THOMAS Marie-Paule ;

**Considérant** la nécessité de créer un poste d'ATSEM principal 2<sup>e</sup> classe, en raison de l'avancement de grade de Mme THOMAS Marie-Paule et supprimer le poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe ;

**Le Maire propose à l'assemblée,**

**La création** d'un poste d'ATSEM principal 2<sup>e</sup> classe, permanent à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013.

La rémunération est fixée sur la base du ..... échelon.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE :** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

**ADOpte :** à l'unanimité des membres présents

## 3) Demande de participation financière de l'UNC

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier reçu de l'UNC sollicitant une participation financière à l'achat d'un nouveau drapeau OPEX/Soldats de France.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix de transférer la demande de subvention à la Communauté de Communes du Val Saint Pierre.

4) Travaux d'enfouissement des réseaux rue des jardins/chemin de la Fontaine à Frontigny

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la convention d'enfouissement des réseaux rue des Jardins et Chemin de la Fontaine à Frontigny établie par l'URM. Celle-ci indique notamment une participation financière de 20.310 euros.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.

5) Demande de subvention de l'association E.L.A.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide de maintenir sa ligne de conduite au vu des sollicitations multiples et donc de ne pas verser de subvention. A noter que la commune a déjà participé à l'organisation d'une manifestation avec les écoles du regroupement au profit de cette association.

6) Demande de partenariat et de subvention par la M.J.C.

Monsieur le Maire donne lecture des 2 courriers reçus de la M.J.C. sollicitant pour l'un un partenariat et pour l'autre une subvention dans le cadre de l'organisation d'un cross inter-villages entre enfants valides et non-valides.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité des voix d'accepter le partenariat pour l'organisation de cette manifestation. Concernant la demande de subvention, elle sera transférée à la Communauté de Communes du Val Saint Pierre, partenaire également de l'opération par le biais de la mise à disposition du complexe sportif, de personnel et le financement des bus de transport des élèves.

7) Divers

- Classement sonore des infrastructures de transport terrestres : sans observation
- Restauration du ruisseau Saint Pierre : dossier à disposition pour informations et avis
- Mosel'Lire : la bibliothèque est lauréate du concours de lecture « Mosel'Lire » – remise des prix le lundi 18/06/2013. La classe de Mme BEYLET qui y a participé, y est également conviée
- Fêtes patronales : Peltre le 1<sup>er</sup> juin, Chesny le 8 juin, Jury le 16 juin
- Location de Mr CUNY : demande de dédommagement étudiée
- Informations sur l'AG des Maires
- CA de la MJC le 27 mai